

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 FÉVRIER 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/01/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 09/02/2015

Délibération n° D-2015-38

Eglise Notre Dame - Etudes et diagnostics des travaux -
Demande de subvention

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Excusés :

Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Amaury BREUILLE.

Direction Patrimoine et Moyens

Eglise Notre Dame - Etudes et diagnostics des travaux - Demande de subvention

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

L'église Notre Dame est un édifice classé Monuments Historiques depuis 1908.

Elle a fait l'objet de plusieurs études (notamment depuis 1992), ainsi que plusieurs séries de travaux récents comme suit :

- la restauration de vitraux sur les façades Sud et Est ;
- la restauration de la façade ouest.

En accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Poitou-Charentes, il a été convenu de réaliser une étude synthétisant l'ensemble des précédentes études n'ayant pas fait l'objet de travaux et d'intégrer un diagnostic des maçonneries, des couvertures et ouvrages annexes.

L'étude devrait permettre d'aboutir à un phasage pluriannuel de travaux par degré d'urgence.

Le montant de l'étude est évalué à 10 500 € HT. Une participation de 5 250 €, soit 50 %, est sollicitée auprès de la DRAC pour la réalisation de cette étude.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- solliciter l'aide financière de l'Etat auprès de la DRAC pour la réalisation de l'étude ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer, le cas échéant, les conventions de subventionnement à intervenir.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY